

1. Objet du contrat

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les prestations de services informatiques, notamment l'hébergement de sites web, la maintenance, la gestion et le support, fournies par Solutions Informatiques à ses clients.

2. Durée et renouvellement

2.1. Les prestations sont conclues pour une durée déterminée d'un (1) an, telle que mentionnée sur la facture ou le devis.

2.2. Le contrat est renouvelé tacitement pour une durée d'un an à son terme, sauf résiliation dans les conditions définies à l'article 3.

3. Résiliation

3.1. Toute résiliation doit être notifiée par écrit (lettre recommandée, e-mail avec accusé de réception ou courrier postal) au plus tard deux (2) mois avant la date d'échéance annuelle du contrat.

3.2. En l'absence de résiliation dans ce délai, le contrat est renouvelé automatiquement pour une nouvelle période d'un an.

3.3. Une résiliation hors délai ne produit effet qu'à l'échéance contractuelle suivante.

3.4. En cas de manquement grave d'une des parties à ses obligations, chacune des parties peut résilier exceptionnellement pour justes motifs, conformément au droit suisse applicable aux contrats à exécution successive.

4. Prestations et obligations

4.1. Solutions Informatiques s'engage à fournir les services commandés et à assurer leur exécution conformément aux règles de l'art.

4.2. Le client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires au bon déroulement des prestations et à régler les factures dans les délais convenus.

5. Paiement

5.1. Les prestations sont payables dans le délai indiqué sur la facture.

5.2. En cas de retard de paiement, des intérêts moratoires ainsi que des frais administratifs pourront être appliqués conformément au Code des Obligations suisse (art. 104 CO).

6. Responsabilité

6.1. Solutions Informatiques ne peut être tenue responsable des dommages indirects, pertes de données ou pertes de revenus, sauf en cas de faute grave ou intentionnelle.

6.2. Dans tous les cas autorisés par la loi, la responsabilité de Solutions Informatiques est limitée au montant total des sommes payées par le client pour le service concerné durant l'année contractuelle en cours.

7. Droit applicable et for juridique

Les présentes CGV sont soumises au droit suisse, notamment au Code des Obligations suisse (CO).

Le for juridique est fixé au siège de Solutions Informatiques, sous réserve de dispositions légales impératives contraires.

8. Acceptation

Le fait de régler une facture, de signer un devis, de remplir un formulaire de commande ou de continuer à utiliser les services après notification des présente CGV vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.